



Réponses aux questions de la séance du 6 mars 2023

1. **Anonyme - Aménagement du parc près de la rue des Pins**

Un citoyen demande quand sera aménagé le parc près de la rue des Pins.

Le terrain appartient à la Ville mais cet aménagement n'a pas été prévu au budget 2023. Le projet pourra être étudié pour le prochain budget.

2. **Anonyme - Intensité des lumières de rues**

Un citoyen demande s'il est possible de baisser l'intensité des lumières de rues lors des soirs de perséides.

Il n'est pas possible de baisser l'intensité des lumières de rues. Par contre, les nouvelles lumières au DEL sont plus directionnelles vers le bas donc moins de pollution visuelle en hauteur.